



Rubrique: Inscriptions au registre du commerce

Sous-rubrique: Nouvelle inscription

Date de publication: SHAB 29.03.2023

Numéro de publication: HR01-1005712505

Entité de publication

Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

Nouvelles entrées PILLER Notaires & Avocats SA, Neuchâtel

PILLER Notaires & Avocats SA

(PILLER Notare & Rechtsanwälte AG) (PILLER Notai & Avvocati SA) (PILLER Notaries & Attorneys-at-Law Ltd)

rue de l'Hôpital 11

2000 Neuchâtel

PILLER Notaires & Avocats SA (PILLER Notare & Rechtsanwälte AG) (PILLER Notai & Avvocati SA) (PILLER Notaries & Attorneys-at-Law Ltd), à Neuchâtel, rue de l'Hôpital 11, 2000 Neuchâtel, CHE-385.420.139. Nouvelle société anonyme. Statuts du 23.03.2023. But: pratique du notariat (dans les cantons où cela lui est autorisé), ainsi que la fourniture de prestations juridiques à des clients en Suisse et à l'étranger par des notaires et/ou des avocats et avocates inscrits en ces qualités respectives dans un registre des notaires ou des avocats en Suisse, ou sur le tableau des avocats UE/AELE autorisés à pratiquer en Suisse de manière permanente sous leur titre d'origine, par des auxiliaires professionnellement qualifiés ou d'autres conseillers qualifiés, ainsi que toutes autres activités liées à ce but; le but inclut notamment l'établissement et l'instrumentation d'actes authentiques, la représentation et l'assistance de parties dans le cadre de procédures devant les tribunaux et autres autorités, judiciaires, administratives et/ou arbitrales, ainsi que la fourniture de conseils juridiques et avis de droit. Capital-actions: CHF 100'000, entièrement libéré, divisé en 100'000 actions de CHF 1, nominatives, liées selon statuts. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Communications aux actionnaires: par courrier écrit, courrier électronique ou télécopie, ou encore par un avis inséré dans la Feuille officielle suisse du commerce. Piller Johann Anthony, de Ueberstorf, à Neuchâtel, est administrateur unique avec signature individuelle. Procuration individuelle de Hofer Pascal Luc Arthur, de Biglen, à Milvignes. Selon déclaration du 23.03.2023, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et a renoncé à un contrôle restreint.

Registre journalier no 1021 du 24.03.2023

Point de contact: Registre du commerce du Canton de Neuchâtel